

A Madame Bénédicte Linard, Ministre de l'enfance
A Monsieur Pierre-Yves Jeholet, Ministre Président
A Monsieur Frédéric Daerden, Ministre du Budget

Madame,
Messieurs,

Nous voudrions d'abord remercier Madame Linard et son cabinet pour l'organisation de la réunion en vidéoconférence de ce matin. Elle a permis de clarifier un certain nombre de points et de mettre en lien les acteurs sectoriels organisés et les décideurs politiques malgré les impératifs du confinement.

Nous avons entendu les différentes mesures décidées en Gouvernement lors de sa réunion du 19 mars (maintien des subsides) et à l'occasion de sa réunion du 26 mars (première vague d'indemnisation de certains milieux d'accueil et ce, en urgence).

Nous voudrions de concert insister sur le caractère indispensable d'une 2e vague d'appui au secteur de l'accueil de l'enfance, reconnu désormais comme « activité essentielle ». Les interventions dans ce cadre devraient pouvoir s'inscrire dans la durée en vue d'assurer la viabilité des milieux d'accueil aujourd'hui et demain.

En ce sens, nous ne pourrions pas faire l'économie d'une compensation de la participation financière des parents, en équité entre tous les milieux d'accueil.

Cette participation financière des parents est en effet essentielle. Elle est une spécificité du secteur de l'accueil de l'enfance par rapport à d'autres : c'est elle qui permet de couvrir les emplois non prévus par la norme minimale actuelle, revue dans le cadre de la réforme, d'assurer des frais de fonctionnement qui, pour d'autres secteurs, sont couverts par des subsides, ainsi que les besoins en infrastructure.

Tous les lieux d'accueil attendent avec impatience une telle décision pour leur permette de prendre position et d'articuler l'intervention communautaire avec les prises de position et les interventions régionales ou fédérales.

Nous attendons du Gouvernement des positions de principe, à charge pour l'ONE de les mettre en œuvre dans la diversité des formes d'accueil.

Bien respectueusement,

Pour :
Unessa – Enfance (FIMS), Isabelle Gaspard
FILE, Cécile Van Honste
UVCW, Tania Sidiras
Brulocalis, Stéphane Roberti
Cosege, Françoise Pichot
FSMI, Anne Teheux